



MAIRIE DE NANTERRE

Patrick JARRY
Maire de Nanterre
Conseiller Général
des Hauts-de-Seine

Nanterre, le 23 novembre 2009

COPIE

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Lors du prochain conseil d'administration de l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense (EPAD), qui se tiendra le vendredi 4 décembre prochain, il sera procédé à l'élection du nouveau président en remplacement de monsieur Patrick Devedjian atteint par la limite d'âge.

Après les débats publics et médiatiques qui ont suivi l'annonce de la candidature de monsieur Jean Sarkozy qui, depuis, s'est désisté il reste néanmoins à élire ce président.

En diverses occasions, notamment lors de la séance du Conseil Général des Hauts-de-Seine qui a procédé au renouvellement d'un administrateur de l'Epad, j'ai fait acte de candidature et chacun connaît ma position sur cette question éminemment importante et déterminante pour l'aménagement, le développement et l'évolution de ce site de 150.000 salariés mais aussi de tout l'Ouest parisien.

À ce jour je maintiens cette position et je suis donc candidat à la présidence de l'Epad.

Depuis cette annonce, des responsables politiques et les médias se font l'écho que cette présidence pourrait être assurée par l'un des hauts fonctionnaires qui sont membres du conseil d'administration où ils représentent leur ministère de tutelle, c'est-à-dire le Gouvernement, donc l'État.

Il est vraisemblable qu'aucun élu des villes concernées par La Défense ne comprendrait qu'il puisse en être ainsi, comme il serait difficilement admissible que ces fonctionnaires puissent prendre part au vote concernant l'élection du président.

Dès lors que le Président du Conseil Général ne peut plus assurer la présidence de l'Epad puis que le fils du Président de la République se soit désisté, aucun des autres élus, membres du Conseil d'Administration de l'Epad ne serait assez « qualifié » pour exercer cette fonction ?

Si ce devait être un fonctionnaire qui assurerait la présidence de l'Epad, ce serait le seul établissement public d'aménagement de France qui se trouverait dans ce cas. Cette distorsion serait donc une entorse grave à l'esprit des lois de décentralisation.

Il en est de même sur le fait que des fonctionnaires puissent participer au vote, car cela reviendrait de fait à transformer cette élection en nomination.

.../...

En ce qui concerne l'Epad, le cas de non participation au vote des fonctionnaires s'est déjà présenté. Par exemple lors de la réunion du conseil d'administration du 9 décembre 1988, où le Préfet, monsieur Jacques Barel, en présence du Secrétaire Général de la préfecture, monsieur Claude Guéant, avait déclaré « que les administrateurs d'État ne participeront pas au vote pour respecter la liberté des élus dans le choix d'un Président ... »

Pour l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche (EPASA), que je préside, il en a été de même lors de mon élection. Lors de la séance du 10 décembre 2004, à laquelle assistaient monsieur Michel Delpuech, préfet du département, et monsieur Hervé Dupont, secrétaire général des grandes opérations d'urbanisme, ce dernier a déclaré « les représentants de l'État, conformément à la tradition, ne prendront pas part au vote, s'agissant de l'élection d'un élu à la présidence du conseil d'administration ».

Monsieur le Premier Ministre, je pense et j'espère que l'esprit de responsabilité et la sagesse républicaine seront à l'ordre du jour lors de la réunion du 4 décembre prochain et que l'État ne contredira pas ce que ses représentants ont déjà déclaré, que ce soit à l'Epad ou à l'Epasa. Je vous sollicite donc pour que vous donniez les instructions nécessaires aux différents ministres qui ont des représentants au conseil d'administration de l'Epad.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre sentiment,

Je vous adresse l'assurance de mes salutations républicaines.



Patrick JARRY

Maire de Nanterre

Conseiller Général des Hauts-de-Seine
Président de l'Epasa

Copies aux ministres qui ont des représentants au sein du conseil d'administration de l'EPAD :

- Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat
- Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication
- Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
- Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales